

Avis d'appel d'Offres

SOCIETE NATIONALE DES PETROLES (SONAP S.A)

AA0 N° 001/SONAP2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'autorisation n°0782/MEF/DGCMP/DT-FINEX/CSF/2025 accordée par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, autorisant à la Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A) à recourir à des accords-cadres relatifs à l'acquisition des fournitures de biens et services.

2. La Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A) a prévu dans son budget exercice 2026 des ressources et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la mise en place des accords-cadres portant sur l'acquisition des fournitures de biens et services reparti en trois (3) lots qui sont :

LOT1 : Accord cadre relatif à la fourniture informatique et petits matériels de bureau ;

LOT2 : Accord cadre relatif à l'acquisition au service de transit ;

LOT3 : Accord cadre relatif à l'acquisition des billets d'avion

3. La Société Nationales des Pétroles (SONAP S.A) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le recrutement des sociétés pour la mise en place de ces accords-cadres pourtant sur l'acquisition des fournitures de biens et services en faveur de la SONAP S.A.

Le délai d'exécution est de deux (2) ans renouvelable une seule fois.

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et 47 du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Société Nationale des Pétroles auprès du **Responsable Passation des Marchés**, Tél : **612 00 13 61/ 622 36 62 06/626 26 99 08** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Service Passation des Marchés de la Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A) du lundi au jeudi de 9h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.**

Les exigences en matière de qualification sont : (*voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées*).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **06/04/2026** contre un paiement non remboursable de **trois millions Francs Guinéens (3 000 000 GNF)**. La méthode de paiement du Dossier d'Appel d'Offres se fera à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) et à Ecobank de la manière suivante :

- ✓ 20% au compte N° 7308038999 de la SONAP S.A ouvert à Ecobank
- ✓ 50% au compte N° 4111071 du receveur spécial du Trésor ;
- ✓ 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement ou adressé à leur frais.

6. Les offres sont rédigées en langues françaises et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies accompagnées d'une clé USB à l'adresse ci-après : **Secrétariat Central, Société Nationale des Pétroles, Conakry**, au plus tard, le **06./05./2026 à 10h 00mn.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

7. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et à l'adresse : **Service passation des Marchés, Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A), Conakry**, au plus tard, le **06./05/2026 à 10h 30mn.**

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant égal au minimum à Cinquante millions de Francs Guinéens (**50 000 000 GNF**) et d'une validité de **Cent vingt (120) jours.**

En plus de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA de 18%), Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60% du montant hors taxe du marché** à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres doivent comprendre les frais d'immatriculation du contrat fixés à 0,3% du montant hors taxes, conformément à l'article premier de l'arrêté A/2023/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023 portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

Dossier type d'appel d'offres

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *Quatre-vingts (90) jours* à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général

P/O Le Directeur Général Adjoint



Fama Bangaly SOUMAORO